



Je voudrais que mon époux soit libere avant la fin de l'année

Par **nathelia_old**, le **01/10/2007** à **17:49**

bjr mon compagnon est incarcere depuis le 29 JANVIER 2007 pour violence conjugale mais depuis je suis retournee vers lui j ais une petite fille de 18 mois avec lui il a ete condamne a 3 ans d'emprisonnement dont 18 mois avec surcis malgre les circonstances j'ais eue un droit de visite ainsi que notre fille ;et je suis tres contente les visites se passent bien et nous n'avons pas de problemes à ce sujet ;avant son entre en prison nous avons un projet qui etait de nous marier depuis JUIN 2006et enfin d compte malgrer le lieu nous avons decides de nous marier en prison notre mariage a ete celebre le 25 SEPTEMBRE 2007 .Mon époux devrait sortir en octobre 2008 il est permissionable en MARS 2008 et je ne sais vraiment plus quoi faire je l'aime et c'est une autre personne aujourd'hui je souhaiterais qu'il soit libere a la fin de l'annee 2007 car je me dit qu 'il a paye suffisamment surtout que je n'ais pas eu de blessure qui a escedee une incapacitee ..meme disons 8jrs de travail ;je ne sais plus quoi faire?je me sent mourrir chaque jour ;enfermee comme lui;je n'arrive pas a me concentrer ;pour tout vous dire cette situation est invivable pour moi que pourrais je faire meme un psycoloque ne pourra pas m'aider il n'y a que sa liberation qui pourrait faire quelque chose ,je ne sais pas combien de temps vais je tenir j'essaye d'etre forte en pensant a notre enfant et bien sur a lui ,je ne le lui montre pas ma souffrance pour qu il ne s'inquiete pas mais arrivee chez moi je suis completement aneantie ;je suis seule à elever notre fille et j'y parvient tres bien cette une situation tres compliquee pour moi et douloureuse sa risque meme de me tuer ;le stress; l'angoisse ;je fais meme de l'hypertension quand j'ais une mauvaise nouvelle et lui il a deja essayer de se suicider avec une lame et j ais la peur au ventre que faire je vie un vrai cauchemar j ais ecris au juge d'application des peines au procureur et le juge m'a dit que ce n etait pas amoi de faire les demarches meme si je suis la victime car maintenant il est condamne.C'est un vrai cauchemar je demande seulement qu'on lui donne une chance que l'ont nous donnent une chance pour notre famille ,aux yeux de la loi nous sommes marier et nous tenons à respecter cette engagement aidez moi que faire pour qu'on lui ouvre les portes

de la prison ?faire un acte irreparable c'est mettre ma propre vie en dangé pour qu'on puisse comprendre que je ne peux plus supporter cette situation attendre mars 2008 ?c'est incon

Par **Upsilon**, le **02/10/2007** à **10:24**

Bonjour !

Honnêtement, je ne suis pas assez calé en procédure pénale pour pouvoir vous répondre sur le fond du problème...

Malgré tout, une peine d'emprisonnement de 3 ans pour violence conjugale semble assez lourde et je pense que les faits devaient être assez éloquentes... Même si votre mari semble avoir changé durant son séjour, il existe des peines en France qu'on se doit de respecter au mieux... La faute a été commise, et il semble logique que votre mari purge sa peine malgré même ses regrets et votre pardon.

Je ne vous dis en aucun cas qu'il n'existe aucune solution !!! Mais je ne la connais pas..

.

Concernant votre état, essayez néanmoins de vous raisonner. Vous avez un enfant en très bas âge qui a un énorme besoin de vous...

De plus, même si je vous l'accorde cette situation est très difficile, votre mari n'a pas été incarcéré pour 20 ans... il ne s'agit au final "que" 6 mois. Essayez de relativiser même si cela paraît difficile, et dites vous que cette peine, si dure soit elle à vivre, était certainement méritée.

Je vous souhaite bonne chance pour la suite, attendez une réponse plus fondée et non seulement mes conseils car, je vous le répète, je ne suis pas expert en droit pénal.

Cordialement,

Upsilon.